

1-Éducation et précarité : perspectives de recherche

PRECARITE DE L'EXPERIENCE SCOLAIRE : CONJUGUER L'HABITATION ET LA SCOLARITE A MARIPASOULA, VILLE-FRONTIERE D'AMAZONIE

GREGORY BERIET, MAITRE DE CONFERENCES, UNIVERSITE DE GUYANE, EA 1163, BERIETG@GMAIL.COM

Vié Alexandra, doctorante au GRHAPES (EA7287), INS-HEA, 58-60 avenue des Landes, 92150 Suresnes,
alexandramarie.vie@gmail.com

RESUME

Précarité de l'expérience scolaire : conjuguer l'habitat et la scolarité à Maripasoula, ville-frontière d'Amazonie

Bien que le statut de département français fut conféré à la Guyane en 1946, ce territoire accuse encore de nombreux retards par rapport à d'autres régions de France. Avec une croissance démographique dynamique, la Guyane se heurte à des difficultés d'ordre éducatives et sociales. L'implantation de l'école sur les fleuves frontière de Guyane est à mettre en corrélation avec la sédentarisation et la francisation des populations. Ainsi, l'école française républicaine ne va pas de soi, surtout dans des espaces où le français n'est pas la langue maternelle des enfants. La commune de Maripasoula, à la frontière du Suriname et du Brésil, en constitue un parfait exemple. « Capitale » du fleuve Maroni, elle regroupe en son sein un maillage socio-communautaire varié. Populations migrantes et populations autochtones se partagent un territoire sur lequel la fragilité de l'expérience scolaire des enfants s'inscrit dans la précarité de l'habitat. Logements insalubres et souvent informels, multiplicité des adresses, absence de perspectives scolaires et professionnelles sont autant d'éléments qui complexifient le rapport à l'école des enfants et de leurs familles, qu'elles soient françaises ou étrangères.

Mots clés : Enfance, habitat, précarité, migrations, frontières, Amazonie

ABSTRACT

Insecurity of the school experience : combining dwelling and schooling in Maripasoula, a border town in Amazonia

Although it was given the status of French Department to Guiana in 1946, this territory still has many delays compared to other regions of France. With a dynamic population growth, Guyana faced social and educational difficulties. The establishment of the school on the border rivers of Guyana is to correlate with the settlement and the *francization* of the populations. Thus, the French Republican school doesn't go without saying, especially in areas where the French is not the native language of the children. The commune of Maripasoula, on the border of Suriname and the Brazil, is a perfect example. 'Capital' of the Maroni River, it includes a diverse community-based social networking. Migrant populations and indigenous peoples share a territory on which the fragility of the educational experience of children is part of the precariousness of the habitat. Unsanitary and often informal housing, multiplicity of addresses, lack of school and professional prospects are all elements that more complex report to school children and their families, be they French or foreign.

Keywords : childhood, dwelling, insecurity, migration, borders, Amazonia

INTRODUCTION

Devenue département¹ français en 1946, la Guyane est, à plus d'un titre, source de paradoxe. Située sur le continent sud-américain, elle se situe à la frontière d'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine (le Suriname) et d'un des états les plus déshérités du Brésil (l'Amapá). Si ce statut lui a permis de sortir d'une administration coloniale et ainsi de bénéficier d'un rattrapage financier, notamment dans les domaines sociaux et sanitaires, la Guyane française accuse toujours de nombreux retards par rapport aux autres territoires français, qu'ils soient métropolitains ou ultramarins² :

L'activité économique reste peu diversifiée, sous-industrialisée, avec un secteur tertiaire hypertrophié. En 2006, le Produit intérieur brut par habitant guyanais représentait 49 % du français, plaçant la Guyane en dernière position parmi l'ensemble des régions françaises, le revenu moyen des ménages s'établissait à 47 % du niveau français et en 2007, 20 % de la population active était au chômage contre 8 % en Métropole (Carde, 2009 : 178-179).

La faiblesse pécuniaire des familles se manifeste dans les difficultés à accéder au logement ainsi que la forte dépendance aux *minimas* sociaux. Les profondes inégalités socioprofessionnelles, cumulées à une progression des flux migratoires, constituent le terreau de représentations et discours discriminants. Que le Défenseur des Droits se permet de remémorer, en 2013 et en 2016, les conditions précises d'inscription scolaire, révèlent assurément des formes de discrimination qui peuvent avoir cours dans ce territoire français d'Amérique :

Le Défenseur des Droits rappelle aux communes que l'inscription à l'école se fait sur présentation de justificatifs d'identité et d'un certificat de vaccination DT polio. L'exigence de tout autre document aboutit à une différence de traitement qui pourrait revêtir un caractère discriminatoire (délibération du Défenseur des droits, MDE 2013-92 du 7 mai 2013) (Mathieu, 2016 : 16).

Les mobilisations syndicale et associative destinées à soutenir les jeunes sans titre de séjour et menacés dans la poursuite de leur scolarité attestent également de situation confirmant la grande précarité dans laquelle se trouve une partie de la jeunesse³ de Guyane. Cette réalité rejaillit sur l'ensemble du territoire scolaire guyanais, même si ces déclinaisons diffèrent à bien des points de vue selon que l'on soit dans une commune de l'intérieur de l'Amazonie ou sur le littoral urbanisé comme l'est l'île de Cayenne.

1 Depuis le 1er janvier 2016, le département est devenu Collectivité Territoriale de Guyane (CTG).

2 Le seul département français cumulant des indices socio-économiques plus bas étant Mayotte.

3 Selon l'INSEE, en 2015, les moins de 20 ans représentent 45% de la population guyanaise. Cette réalité démographique s'explique plus spécifiquement par le taux de fécondité particulièrement élevé de cette région ultramarine (3,5 enfants par femme). C'est dans les territoires de l'Ouest guyanais que la progression démographique est la plus spectaculaire : « Avec ses 83 000 habitants, la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais rassemble 34 % de la population de la Guyane. Elle a gagné 17 500 habitants entre 2008 et 2013 et son poids dans la population guyanaise ne cesse de croître, passant de 24 % en 1999 à 34 % en 2013. La croissance démographique de la Guyane exceptionnelle à l'échelle nationale, est due à 70 % à la croissance démographique de l'Ouest (INSEE, 2017). ».

C'est autour d'une des communes de l'intérieur de la Guyane que nous souhaitons focaliser nos propos. En effet, notre article souhaite questionner la relation entre les formes d'habitat des enfants et leurs parcours d'élèves dans la commune de Maripasoula, située à la frontière du Suriname et du Brésil. Nous nous attacherons à comprendre en quoi un « habitat précaire » peut façonnez des relations distendues à l'école, chez des enfants — étrangers ou non — pour qui la langue maternelle n'est pas le français et dont les familles vivent souvent des situations administrative et sociale complexes. Pour y parvenir, nous nous appuyons sur un terrain d'enquête sociologique réalisé dans le bourg de la commune entre 2016 et 2018. À travers les différents terrains, nous avons pu rencontrer des acteurs de l'éducation et du secteur médical sous forme d'entretiens semi-directifs et de discussions informelles. Nous avons également mené des observations non participantes dans les classes d'une des deux écoles primaires du bourg et nous avons réalisé des ateliers participatifs avec les élèves inscrits en UPE2A⁴ au premier et au second degré. Présents sur le terrain de manière régulière, nous avons pu retracer le parcours de vie de certaines familles. Cette enquête de terrain s'inscrit dans une recherche⁵ en cours de réalisation portant sur l'inclusion des élèves allophones nouvellement arrivés.

UNE APPROCHE DES ENJEUX DE LA MOBILITE ET DE L'HABITAT DANS LES PARCOURS SCOLAIRES

Caractéristiques sociodémographiques de Maripasoula et approche du territoire

La commune de Maripasoula créée en 1968 connaît une progression démographique importante⁶. Cette dernière se caractérise par deux éléments essentiels ; en premier lieu un solde d'accroissement naturel conséquent auquel s'adjoint, en second lieu, une intensification des flux migratoires. Elle est composée d'un bourg comptant la grande majorité de la population et de villages disséminés à plusieurs heures de pirogue. La superficie de la commune de Maripasoula dépasse l'étendue du Limousin ou celle de la Basse-Normandie, pour une densité humaine qui n'excède pas 0,2 hab./km². L'habitat y est donc très dispersé, du fait de sa localisation au cœur de l'Amazonie. Dans le bourg densément peuplé, les populations « bushinengues⁷ » apparaissent comme majoritaires et occupent des places socioprofessionnelles prédominantes, qu'elles partagent notamment avec les populations créolophones et métropolitaines. Les Amérindiens résident essentiellement dans les villages disséminés sur le fleuve. À côté, deux formes principales de migrations cohabitent : une migration pendulaire issue du Suriname et du Brésil et une immigration internationale provenant de la Caraïbe (République dominicaine et Haïti) et de l'Amérique latine (Pérou).

D'un point de vue socioéconomique, la commune se caractérise par la faiblesse de l'activité économique formelle et la place prépondérante de l'informalité dans les jeux commerciaux liés

4 UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants, créée par la circulaire du ministère de l'Éducation nationale n° 2012-141 du 2-10-2012 intitulée « Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés ».

5 Projet de recherche : « Accueillir, scolariser et accompagner les élèves primo arrivants, itinérants ou de famille du voyage. Elèves et professionnels du champ éducatif face aux enjeux de l'inclusion »; EDUCINCLU, INS-HEA, Suresnes. Ce projet comprend trois terrains : Bordeaux, Versailles et la Guyane française.

6 La population de Maripasoula s'élevait à 636 habitants en 1968 contre 11 856 en 2015. Source : Insee, RP1967 à 1999 dénominations, RP2010 et RP2015 exploitations principales.

7 Les « Bushinengues » (hommes de la forêt), également appelés Marrons ou Noirs-Marrons, sont pour la majorité des descendants d'esclaves déportés d'Afrique vers le Suriname, ancienne colonie hollandaise, qui ont fui les exploitations pendant le temps de l'esclavage. Les Bushinengues sont nés des grands mouvements de marronnage. Il existe différentes ethnies en Guyane : les Saramaca, les Djuka, les Boni ou Aluku, les Parmaca. A Maripasoula, il s'agit de l'ethnie des Aluku ou Boni.

notamment à une forte paupérisation de la population (Bassargette, Di Méo, 2008 : 52-61). Enclavée géographiquement⁸, Maripasoula connaît par ailleurs une faible présence des politiques publiques et de l'État, se limitant à quelques services publics, ainsi qu'à l'existence de fonctionnaires majoritairement issus de l'armée, de l'intérieur et de l'éducation nationale. Ainsi, pour les familles éloignées des institutions françaises, l'école peut apparaître comme un vecteur essentiel dans les relations à l'administration ainsi que dans l'accès à une reconnaissance sociale et institutionnelle (Jolivet, Vernon, 2007). Dans certains villages amérindiens, l'école matérialise la présence de l'État français, au côté parfois d'une antenne du centre de santé. Pour rappel, la fin du régime de protectorat de l'Inini en 1969⁹ et la création des communes ont permis la fondation d'écoles dans les communes de l'intérieur et des fleuves frontière de Guyane. Ainsi, dans la commune de Maripasoula, la première école publique du bourg a ouvert en 1968. Cependant, il a fallu attendre 1994 pour voir s'ouvrir une école à Pidima, dernier poste scolaire sur le fleuve Maroni. Dans cette commune vaste et inégalement répartie démographiquement, il est possible de dénombrer dix écoles du premier degré et un collège, dont sept établissements se trouvent dans le bourg¹⁰. Pour ce qui est des enseignants, ces derniers regrettent souvent que leur formation ne les prépare pas suffisamment à la compréhension des réalités socioculturelles ainsi qu'à la maîtrise de l'apprentissage du français comme langue étrangère ou le français comme seconde langue (FLE/FLS) (Greffard, 2016 : 52). Touchée de plein fouet par des phénomènes de déscolarisation et d'échec scolaire, la commune figure comme l'un des parents pauvres du système éducatif en Guyane. En effet, sur la population totale de 15 ans et plus, plus de 62 % des personnes n'ont aucun diplôme et seuls 12 % d'entre eux sont titulaires d'un BEP ou d'un CAP. La structure sociocommunautaire de Maripasoula et les flux migratoires entretiennent une situation d'alloglossie au territoire que l'École ne parvient pas à contrebalancer. Le français reste souvent une langue peu usitée, voire totalement ignorée, au sein de l'espace public :

la mauvaise maîtrise de la langue de scolarisation (le français) est due, dans la plupart des cas, à un phénomène de diglossie né du statut dévalorisé des langues maternelles et de leur non prise en compte dans la scolarité de l'enfant (Hebrard cité par Puren, 2014 : 292).

Comme le soulignent les chercheurs Allincai, Jund et Ali dans leurs études des systèmes socioéducatifs Wayapi et Wayana :

Une connaissance des pratiques éducatives intrafamiliales pourrait fournir aux professeurs et spécialistes des pistes de réflexion pour une meilleure prise en compte des besoins éducatifs des populations amérindiennes vivant sur les sites isolés des fleuves amazoniens et une adaptation de l'enseignement scolaire aux spécificités culturelles (Allincai, Jund & Ali, 2012 : 56).

Néanmoins, les dissonances culturelle et sociolinguistique tendent parfois à occulter des réalités dont les conséquences se révèlent pourtant bien plus dramatiques. En effet, à la question des différences socioculturelles et de leur prise en compte dans le parcours scolaire se conjugue

⁸ La commune est accessible depuis Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni par voie aérienne. Il est également possible de rejoindre Saint-Laurent-du-Maroni par voie fluviale, entre 5h et deux jours de pirogue selon le niveau d'eau du fleuve.

⁹ Décret du 17 mars 1969.

¹⁰ Selon les chiffres récupérés auprès du service des affaires scolaires de la mairie, on recense pour la rentrée 2016, 1320 enfants inscrits dans le premier degré dont 960 dans le bourg.

également celle des conditions précaires de l'habitat. Selon le rapport du Plan Local d'Urbanisme (PLU), Maripasoula apparaît confronté à une double difficulté de gestion :

1. La question de la progression démographique accroît la demande de logements et oblige à des investissements dans le bâti et les politiques d'aménagement urbain. Le nombre de logements (formels ou informels) augmente parallèlement à celui du solde naturel. Mais, il convient également de souligner que Maripasoula manque cruellement des dispositifs permettant de garantir un accès à un certain nombre de services d'hygiène et de confort résidentiel¹¹.
2. L'absence de développement local et la précarité de la population¹² favorisent une dispersion des moyens et des énergies, les personnels éducatifs ayant souvent le sentiment que la municipalité et le Rectorat ne parviennent pas à créer une attractivité qui serait un gage d'une plus grande pérennité des projets éducatifs et d'une meilleure implication des professionnels dans le tissu social (PLU, 2013). Nous avons remarqué par ailleurs des différences de discours entre les enseignants présents depuis longtemps et engagés parfois dans des réseaux associatifs et ceux qui cherchent visiblement déjà à obtenir une mutation, quand bien même ces derniers viennent d'arriver depuis un an.

Trois espaces principaux d'habitation semblent se dessiner autour du bourg de Maripasoula : le bourg et ses différents quartiers, les villages situés à la sortie du bourg accessibles par pirogue ou par la piste et les villages informels situés en face sur la rive surinamienne. Concernant l'aspect du bâti des réticences situées dans la commune, en 2015¹³, 47,8 % étaient des maisons ou immeubles en bois, 31,7 % des habitations des logements de fortune, 18,2 % étaient des logements ou immeubles en dur et 2,4 % des cases traditionnelles. Par rapport à 1999, les constructions de fortune ont nettement augmenté (19,4 % en 1999). Il en va de même pour l'habitat spontané. À ce titre, les villages situés sur la rive surinamienne sont très intéressants à observer. En fonction des possibilités d'emplois dans les chantiers d'orpailage, les villages se construisent aussi vite qu'ils disparaissent. Depuis 2016, le village de Ronaldo, présenté par la suite, est en pleine progression contrairement au village voisin qui lui se dépeuple. Dans les villages informels du Suriname, il n'y a ni accès à l'eau ni à l'électricité et aucun système de ramassage des ordures n'est prévu. Cependant, que l'on soit du côté français ou du côté surinamien, les conditions de vie se ressemblent dans la précarité voire dans l'insalubrité. Du côté français, en 2015¹⁴, 37,8 % des résidences principales déclaraient avoir une douche ou une baignoire et des w.c. à l'intérieur du logement contre 91,9 % à Cayenne. Seulement 3,2 % des résidences étaient reliés au tout à l'égout contre 53,1 % à Cayenne.

L'habiter dans la pratique des mobilités

Dans son article Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trilogique des dimensions spatiales des sociétés humaines, Mathis Stock cherche à souligner un fait important. L'accroissement de la mobilité ainsi que la différenciation des rythmes de déplacements auraient comme suite un changement de signification des lieux géographiques que les personnes pratiquent, transformant ainsi la représentation de l'habitat. On assisterait, selon lui, à une recomposition des valeurs assignées aux lieux, ce qui modifierait radicalement la manière dont les individus les habitent. En insistant sur le caractère pluriel de la géographie

¹¹ Récupération des ordures ménagères et traitement des déchets, accès à l'eau courante et à l'électricité, connexion internet, accès aux sanitaires et à une fosse sceptique, transports en commun, pavages des rues et routes, etc. Voir graphiques en annexes.

¹² Dont une majorité se révèle en situation irrégulière du point de vue administratif.

¹³ Source: Insee, RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

¹⁴ Source Insee, *op. cit.*

des hommes, Stock nous invite à penser les stratégies d'appropriation des lieux dans le cas d'habitat vécu comme temporaire ou transitoire. Dès lors :

les modes d'habitat peuvent donc être définis comme étant l'ensemble des pratiques des individus sur les lieux. C'est d'ailleurs de cette façon que l'on peut articuler la dimension spatiale et la dimension sociale : les modes d'habiter, par hypothèse, expriment des styles de vie. [...] (la) variable discriminante pour déterminer la familiarité d'avec les lieux n'est plus la distance, mais la fréquence de la pratique » (Stock, 2006 : 7).

Ces propos semblent tout à fait éclairants quand on s'intéresse aux parcours de vie d'enfants et d'adolescents rencontrés à Maripasoula. En effet, le bourg de la commune s'inscrit aux croisements des mobilités et des déplacements. Comme nous l'avons présenté précédemment, le bourg accueille à la fois des populations issues de migrations internationales transitant par le Suriname, mais aussi des migrants pendulaires liés aux pratiques d'orpaillage. Maripasoula est également l'entrée dans le pays amérindien, situé plus au sud le long du fleuve Maroni. Pour les populations « bushinengue », il constitue avec les rives surinamiennes, un seul et même territoire. Les populations se déplacent donc d'une rive à l'autre, mais également le long du fleuve Maroni. Ainsi, nous ne sommes pas surpris de découvrir jusqu'à cinq adresses différentes dans les dossiers scolaires d'enfants et d'adolescents scolarisés dans le bourg. Selon le principal adjoint du collège, le départ brutal d'une famille pourrait s'expliquer par des raisons économiques, notamment suite à la fin d'un chantier d'orpaillage ou encore à des faits de violence. Ces départs soudains ne sont pas propres à Maripasoula. En effet, de nombreux professionnels de l'éducation, notamment les équipes du CASNAV¹⁵ s'accordent sur l'hypermobilité des enfants et des familles en fin d'année, voire même en cours d'année. Nous pouvons prendre l'exemple de Lucas et sa mère Paola. Lucas est un jeune garçon brésilien né à Paramaribo. Ils ont vécu quelques années à Cayenne avant de retourner au Suriname en 2013. En 2016, sa mère décide, pour des raisons économiques, de s'installer à Ronaldo. Enceinte d'une petite fille, elle accouche à Saint-Laurent-du-Maroni, en 2017. En janvier 2018, elle s'installe dans une maison dans le bourg de Maripasoula qu'elle quitte quelques mois plus tard pour une autre à Ronaldo. Aujourd'hui, la famille est toujours installée dans le village, mais souhaite partir pour Saint-Laurent-du-Maroni, ne pouvant s'installer à Cayenne faute de titre de séjour¹⁶.

De plus, l'augmentation démographique que connaît la Guyane depuis les années 1990 contribue à transformer les rapports entretenus entre les sociétés et leur habitat.

Les grandes mobilisations pour l'accès à l'habitat et au foncier, au progrès social et à la réduction des inégalités sociales entre les habitants de Cayenne ont fédéré simultanément des Guyanais, des Brésiliens, des Surinamais, des Haïtiens, des Dominicains. Les luttes pour l'accès à la terre des immigrés dépassent les revendications des spécificités identitaires, pour devenir un véritable mouvement de société (Zéphirin & Piantoni, 2009).

D'autre part, la faiblesse de la densité globale du territoire tend à occulter le fait que la population d'une commune comme Maripasoula ne cesse d'augmenter. Ce phénomène s'accompagne également de difficultés et reste source de conflits que ce soit dans les usages de l'espace ou les activités :

¹⁵ CASNAV : centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV).

¹⁶ Aller à Cayenne depuis Maripasoula demande d'avoir un titre de séjour valable soit pour prendre l'avion, soit pour passer le poste frontière installé entre Saint-Laurent-du-Maroni et Cayenne.

La création et la gestion des aires protégées en Guyane font face à l'augmentation de la démographie et au développement d'activités agricoles de plus en plus demandeuses d'espaces. La population a été multipliée par 7 en une cinquantaine d'années, passant de 23 000 habitants en 1946 à 157 000 habitants au dernier recensement général (1999). Les estimations font état de près de 200 000 habitants en 2007, soit une densité globale moyenne de plus de 2 habitants au km². Ces données ont en réalité peu de signification, puisqu'elle est concentrée dans les villes, les bourgs et les villages (Demaze, 2008).

Cependant, il ne faut pas oublier à quel point l'habitat constitue le pilier essentiel d'une projection dans la vie sociale du territoire et ceci quand bien même cet habitat se vit et se révèle précaire, peu confortable, informel, etc.

Habiter temporairement les lieux géographiques semble en faire de ces derniers de plus en plus des « lieux de projet » pour lesquels l'ancrage et l'appropriation symbolique de la part des individus sont éphémères, toujours sujets à négociation en fonction des situations et du moment dans la vie des individus (Stock, 2006 : 11).

La maison achetée par Paola au Suriname, lui aurait couté 263 grammes d'or. Il s'agit d'une maison de trois pièces et deux terrasses, toute en bois, sans eau ni électricité. Elle se situe au début du village et donne directement sur le fleuve. Avec l'aide d'une pirogue, il est donc possible de se déplacer rapidement. Cette maison est bien plus grande que les deux précédentes et toujours arrangée avec beaucoup soin. Paola travaillant dans l'orpailleur, cette maison lui permet de maintenir son activité — notamment pour stocker des denrées alimentaires à envoyer sur les camps — tout en donnant à ses enfants un espace pour vivre. Cependant, selon ses propos, les enfants ne sortent pas seuls au village, car il n'est pas bien adapté pour eux. Le village serait trop violent, trop dangereux. Elle le justifie par la forte présence de bars et de prostitution. Quand Lucas souhaite faire du vélo, sa mère appelle une pirogue et paye cinq euros pour aller en face sur la place de Maripasoula. C'est d'ailleurs le prix qu'elle paye pour envoyer son fils à l'école tous les jours. Face à cet agencement, on peut légitimement se demander en quoi l'École peut jouer un rôle fondamental dans une *géographie du bien-être* de l'homme, pour reprendre l'expression de Koci Simon (Simon, 2014).

HABITER ET ETUDIER A MARIPASOULA : DEUX REALITES INCONCILIABLES ?

Les enjeux de la scolarisation au regard de la résidence

Au regard de notre terrain d'enquête, nous constatons que les difficultés à suivre une scolarité se corrélatent aux conditions d'habitat et aux moyens à leur disposition pour se rendre à l'école. En effet, parmi les difficultés vécues par les enfants, notons que l'habitat et sa localisation restent au cœur des enjeux définis par le Défenseur des Droits :

Les raisons de non-scolarisation sont multiples : éloignement des établissements scolaires, absence de transport, coût dissuasif des transports, demandes abusives de justificatifs administratifs, internat fermé le week-end (Mathieu, 2016 : 16).

Si l'enfant n'a pas à justifier d'une existence administrative française¹⁷ pour aller à l'école, il doit en revanche attester du fait qu'il relève d'un secteur scolaire¹⁸. Ainsi le justificatif de domicile, qu'il soit un titre de propriété, un contrat de location ou une attestation d'hébergement devient un document incontournable pour franchir le portail de l'école et ainsi bénéficier du droit à l'instruction.

Acteur-clé du territoire de l'enfant, l'école peut permettre de pallier les formes d'iniquité sociale de l'habitat, en fournissant un cadre bienveillant dans lequel ce dernier pourra évoluer, en toute sécurité. Or, cette bienveillance ne peut tenir que si l'on accepte d'insérer l'école dans une structure plus globale qui est celle du cadre de vie et des manières d'habiter. Cette réalité est d'autant plus prégnante en Guyane lorsqu'on analyse les parcours auxquels les enfants sont confrontés pour être scolarisés :

On doit bien se représenter que pour certains enfants, aller à l'école suppose de se lever très tôt de faire plusieurs heures de pirogue par jour, dans des conditions difficiles et aléatoires. Pour d'autres collégiens, cela signifie s'exiler dans une localité à 2 ou 3 jours de pirogue de sa famille, dans un milieu nouveau, soit en internat (souvent fermé le week-end), soit dans une famille d'accueil, peu formée ou motivée (Mathieu, 2016 : 16).

Parallèlement, les conditions de vie peinent à rattraper la hausse démographique exponentielle de la population. À mesure que les effectifs des moins de 20 ans augmentent, les écoles se trouvent confrontées à des difficultés matérielles et humaines majeures :

Avec 50 % de la population ayant moins de 23 ans, la jeunesse est l'enjeu majeur de la Guyane. 79 612 élèves sont inscrits au premier degré et au second degré de la rentrée scolaire 2016/2017. Ce sont plus de 18 000 élèves supplémentaires accueillis depuis 10 ans. Les élèves de 15 à 25 ans ont cru de 104 % entre 1999 et 2008. À Saint-Georges de l'Oyapock et aux alentours, pour 4500 habitants, il y a 2000 enfants à scolariser. Les enfants de Guyane n'ont pas accès à la même qualité d'enseignement. D'ici les 10 prochaines années, les besoins en constructions scolaires sont estimés à 10 lycées, 9 collèges et 400 classes du premier degré. D'autre part, les conditions matérielles et pédagogiques devront être revues pour favoriser la réussite du plus grand nombre des élèves (Mathieu, 2016 : 12).

Classée REP+ sur l'intégralité de son territoire¹⁹, la Guyane éprouve de profondes difficultés à accueillir un effectif scolaire dont les caractéristiques demeurent marquées par une grande précarité socioéconomique, linguistique et administrative. Pour les populations autochtones des fleuves, la scolarité, en faisant sortir les enfants de l'habitat communautaire, se révèle parfois être une souffrance sociale que les dispositifs d'accompagnement (internat, psychologue

¹⁷ Comme le stipule la circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012 : « L'école est un droit pour tous les enfants résidant sur le territoire national quels que soient leur nationalité, leur statut migratoire ou leur parcours antérieur comme le précise le code de l'éducation L 111-1, L 122-1 et L 131-1 l'obligation d'instruction pour tous les enfants et dans ses articles L 321-4 et L 332-4 l'obligation de mettre en place des actions particulières pour l'accueil et la scolarisation des enfants allophones arrivants. »

¹⁸ Voir notamment la circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012 et l'article L 131 du Code de l'éducation.

¹⁹ La seule exception étant l'établissement de 2nd degré, Collège Auguste Dédé, à Rémire-Montjoly.

scolaire, assistante sociale, prévention primaire en santé, etc.) ne parviennent pas à inverser, faute de formation ou tout simplement par inexistence :

Les moyens de nos hôpitaux sont en baisse et il faut de bien trop longs jours pour parvenir aux populations, aux familles en détresse après un suicide. Nous avons dû y renoncer plusieurs fois. Sur place, les familles déplorent le manque de suivi et la nécessité de devoir répéter sans cesse leur histoire à des personnels qui changent. Un père de famille m'a dit : « on envoie nos enfants à l'école, ils nous ramènent la mort » Témoignage d'Évelyne Robert, psychiatre en Guyane, le 30 novembre 2016 (Mathieu, 2016 : 17).

À Maripasoula, pour comprendre l'habitat des enfants scolarisés, il convient de distinguer le lieu d'habitation de l'enfant, de ses adresses administratives ou boîtes postales. Parmi la quarantaine de dossiers de collégiens scolarisés et intégrés au dispositif UPE2A, rares sont ceux qui bénéficient d'une domiciliation relevant d'une association. Le Centre Communal d'Action Sociale et une association sont habilités à domicilier des familles à Maripasoula. Pour l'écrasante majorité, les enfants avaient dans leurs dossiers des attestations d'hébergement chez un tiers, souvent issu de la même communauté. Selon les membres d'une association d'accompagnement dans l'accès aux droits, une domiciliation chez un tiers se monnayerait à hauteur de 400 euros. Ces propos sont à mettre en corrélation avec le rapport du défenseur des droits :

L'accès à l'information s'opère, comme sur un marché, selon un prix, celui du déplacement, de la traduction, de l'écrivain public, du ticket de passage pour une place favorable dans la file d'attente. Le recours à des intermédiaires communautaires, illégaux et payants, génère des trafics en tout genre (fraude documentaire, vol de courriers, malversation, racket) (Mathieu, 2016 : 33).

Parce qu'elle cumule différents facteurs, la commune amazonienne de Maripasoula apparaît comme un lieu privilégié pour analyser la tension des échanges entre habitat et école dans le quotidien des élèves et des personnels éducatifs et sociaux du territoire.

Habiter en enfant ; de l'intime au territoire, du territoire à l'école

Lors du rituel matinal instauré par le professeur de l'UPE2A d'une des deux écoles élémentaires du bourg, Jonathan²⁰ décide de se présenter le premier. Il se lève et va devant le tableau : « *Je m'appelle Jonathan je suis en CM2-A, j'ai 10 ans* ». Lors de ce rituel, il n'est pas demandé aux enfants où ils habitent, tant la réponse semble évidente. Pour de nombreux professeurs des écoles, les enfants habitent tous à Maripasoula, même si finalement ils avouent ne pas avoir tellement approfondi le traitement de cette question. Certains autres, sur le ton de la confidence, affirment également qu'ils habitent tous du côté du Suriname. Afin de mieux cerner les réalités tangibles de l'habitat, nous avons interrogé les enfants. C'est donc lors de la présentation de Jonathan que la question a été lancée. « *Où habites-tu Jonathan ?* » Après quelques minutes d'hésitation, il rétorquera qu'il vit au quartier Sophie, nouveau quartier du bourg de Maripasoula, où un projet de construction de lycée est à l'étude (PLU, 2013 : 29). Bien qu'hésitant, il a répondu, ce qui n'a pas été le cas de tous les enfants interrogés. Certains d'entre

²⁰

Les prénoms ont été modifiés pour respecter l'anonymat des enquêtés.

eux ne connaissaient pas « Maripasoula », le lieu de leur école, lançant des regards de détresse au professeur. D'autres ne voulaient pas le dire. Lucas, ce garçon d'origine brésilienne, arrivé en 2016 à Maripasoula n'osait pas dire qu'il vivait de l'autre côté du fleuve, sur les rives du Suriname. Ce sont les autres enfants qui ont fini par le dire pour lui. Une petite fille qui habite au même endroit n'a pas voulu, elle non plus, nous le révéler. Le fait de résider de l'autre côté du fleuve paraît être vécu comme un « chez-soi » confidentiel, dont le secret apparaît nécessaire pour certaines catégories d'acteurs. Pour rappel, les villages situés sur la rive surinamienne sont des villages informels construits autour de l'activité d'orpaillage illégal. Les populations majoritairement brésiliennes n'ont aucun titre de séjour bien que se rendant quotidiennement à Maripasoula ou sur les berges françaises. En dépit du fait que Lucas ne souhaitait pas nous dire qu'il vivait au Suriname, il a été le premier à vouloir nous emmener chez lui, à nous montrer sa maison. Depuis les hauteurs du bourg, nous distinguons le village de Ronaldo. Lucas a insisté, « *maîtresse on peut aller chez moi* ». Cette demande a été reprise par les trois autres enfants vivant dans le même village. À peine arrivée sur le dégrad²¹, l'une des pirogues gratuites des commerçants qui bordent la rive du Suriname nous permet de traverser la frontière. En quelques minutes, nous quittons le territoire scolaire pour le territoire de l'intime. Sur les berges du Suriname, une autre pirogue attend les enfants. Selon eux, il s'agit de la pirogue du père d'Eduardo, le frère des deux filles nous accompagnant. Par la suite, nous distinguerons différents chemins pour relier le village à l'école. Le moins coûteux est d'emprunter les pirogues des commerçants et de marcher en lisière du fleuve. En fonction des moyens, certaines familles se cotisent pour acheter une pirogue et de l'essence. C'est notamment le cas pour des familles vivant dans l'un des villages éloignés du bourg du côté français non relié au transport scolaire. Enfin, comme nous l'a dit Paola, il est possible de payer une pirogue privée à hauteur de cinq euros l'aller. Nous comprenons bien qu'en fonction des moyens de la famille, les enfants du Suriname ou situés dans les villages éloignés du côté français ne fréquentent pas quotidiennement l'école. Ce jour-là, Eduardo n'était pas présent dans sa classe. À notre descente de pirogue, nous le retrouvons avec sa mère, dans une bâtie en bois au bord du fleuve. Nous sommes à Ronaldo, village informel d'orpaillage brésilien, au Suriname.

De ce côté-là du fleuve, il n'y a pas d'école, pas d'infrastructure ou d'institution d'État. Une antenne du ministère de la santé était cependant installée dans un petit préfabriqué. En 2018, sur les murs de ce bâtiment, il était possible de lire « *se vende* » et visiblement les agents du ministère avaient quitté les lieux depuis quelque temps. Sur le bord du fleuve, juste en face de Maripasoula, nous sommes à Albina 2. Il y a une série de grands commerçants asiatiques vendant des objets de consommation courante du matériel d'installation et d'orpaillage. En deuxième ligne, il y a un dédale de petites boutiques de vêtements et de parfums venant du Brésil, mais aussi des ongeries, des hôtels, des bars et des habitations. De ce côté-là de la rive, il n'y a ni accès à l'eau courante ni à l'électricité. En aval, le long du fleuve, s'étend le village de Ronaldo. Seule une exploitation agricole sépare Albina 2 du village de Ronaldo. Ce village informel a été créé comme une base arrière de l'orpaillage illégal. Il est constitué de populations brésiliennes, d'hommes, de femmes et d'enfants. En plus des habitations, le village développe des services. Nous comptons un garagiste, des restaurants, des commerces faisant la vente de produits en tout genre pour aller sur les sites d'orpaillage. Nous recensons également deux églises évangéliques.

Sur le ponton de la maison, deux femmes sont présentes, elles nous accueillent avec grand plaisir. Une femme d'une trentaine d'années porte un bébé, elle est assise avec une femme plus âgée d'une petite cinquantaine d'années. Après quelques échanges, ces trois enfants se présentant comme frères m'expliquent que les enfants sont oncles et neveu. La femme d'une cinquantaine d'années est la mère de la femme avec le bébé. Cette dernière a deux filles. Le

²¹ En Guyane, le terme dégrad désigne un lieu de mise à l'eau de chargement/déchargement des embarcations.

petit Eduardo est leur oncle, car il est le fils de leur grand-mère. Après avoir échangé avec les mamans, nous avons vu l'habitation des jeunes filles : une maison en bois située à l'arrière du village, deux pièces, presque vides, un matelas et un hamac dans l'une, symbolisant la chambre des sœurs et de la fille d'une amie, confiée momentanément.

Lucas était impatient de nous emmener chez lui. Nous avons fait le tour du village, il nous montre une échoppe en construction, le futur magasin de sa mère. Nous avons récupéré les clés de sa maison chez une femme vendant des sandwichs. C'est l'amie de sa mère, elle le gardait à cette époque. Elle dort dans le lit, et lui dans le hamac installé au-dessus. Lucas était fier de nous montrer sa maison, de nous ouvrir les portes de son intimité. C'est lors d'une séance en classe que Lucas nous raconta son histoire. Sa mère n'est pas allée accoucher à Cayenne comme il nous l'avait dit, elle est partie en forêt, sur un site d'orpaillage avec sa petite sœur encore bébé. Ils sont partis depuis trois mois. Il nous expliquera également qu'ils ont quitté le Brésil à la mort du père, tué en forêt. À la rentrée scolaire 2017, Lucas pourtant inscrit à l'école n'était pas présent. Il est arrivé en janvier 2018 après avoir passé trois mois sur un site d'orpaillage avec sa mère et sa sœur. Lucas était alors installé dans une petite maison du bourg de Maripasoula. Bien que la maison soit au goût de Paola, ils sont repartis vivre du côté du Suriname en avril 2018. Paola y a finalement acheté une maison. Ainsi en presque deux ans, Paola, Lucas et sa petite sœur auront déménagé trois fois entre le bourg de Maripasoula et le village de Ronaldo. Lucas aura été confié à un tiers, puis emmené en site d'orpaillage, impactant ainsi sa scolarité. Cependant, le cas de Lucas n'est pas isolé à Maripasoula, où l'orpaillage prend une place importante dans les échanges commerciaux informels. La fratrie de trois enfants d'origine brésilienne que nous avions rencontrés à Ronaldo en janvier 2017 a été radiée de l'école en avril 2017. Deux enfants sont partis avec leur mère et leur grand-mère à Paramaribo, l'ainée est restée à Ronaldo chez sa tante. En d'âge d'entrée au collège, elle a finalement été déscolarisée pour travailler dans le petit restaurant de sa tante. Aujourd'hui, elle serait de nouveau au Brésil.

En passant le portail, en sortant de l'école, nous avons pu suivre ces élèves, ces enfants traverser la frontière du monde scolaire. Comment ces enfants qui vivent en face à Ronaldo peuvent-ils pratiquer l'école avec constance, quand on sait que le transport dépend de la disponibilité d'une pirogue personnelle et de l'essence ? Comment Lucas peut-il être attentif en classe, quand on sait qu'il dort dans la même chambre que la femme qui le garde, dans un village où la musique est omniprésente ? Comment Lucas peut-il investir le projet migratoire de sa mère quand il quitte une zone d'orpaillage pour se retrouver dans une autre ? Comment la petite Aline scolarisée en CE2 peut-elle être attentive en classe, quand on sait qu'elle attend tous les jours une heure après l'école sur le ponton, qu'une pirogue arrive pour regagner son village, situé lui du côté français ? Aline ignore d'ailleurs à quelle heure précisément passera la pirogue ni même qui la conduira.

CONCLUSION :

Un regard sur le quotidien scolaire et une approche de l'école dans sa territorialité éducative

En observant les nombreuses difficultés et impasses auxquelles les élèves de Maripasoula, leurs familles et leurs professeurs sont confrontés, on mesure mieux le décalage entre les ambitions affichées en matière d'espace éducatif local depuis les années 1980 et les réalités concrètes de ces politiques sur des territoires postcoloniaux comme celui de la Guyane. Si le décret de janvier 2013 réorganisant le temps scolaire proposait de libérer des créneaux horaires pour des activités éducatives encadrées, qu'en est-il des moyens alloués dans une commune comme Maripasoula qui, en dépit de la mise en place d'activités sportives notamment, ne parvient pas à disposer d'une desserte fluviale efficiente permettant aux enfants des sites isolés du territoire d'en jouir pleinement ?

Du point de vue des élèves et collégiens que nous avons rencontrés à Maripasoula, la relation à l'école se nourrit de formes d'ambiguïté dans le ressenti des potentialités offertes de sortir de la précarité par un investissement dans le « projet scolaire ». D'un côté, ils perçoivent l'injonction scolaire consistant à leur faire comprendre les possibilités d'intégration sociale par l'usage du français. Mais de l'autre, tout dans leur espace public, dans la quotidienneté de leur déplacement et leurs usages sociaux les confrontent à différentes langues qu'il apparaît nécessaire de maîtriser pour entretenir des rapports avec les autres communautés, éléments essentiels pour permettre une sortie de formes de ségrégations socio-communautaires. Pour les enfants, comme pour leurs parents ou leurs représentants légaux, l'école offre surtout la possibilité d'une régularisation du statut administratif, voire à moyens termes d'une naturalisation. Mais les approches de plus en plus répressives en matière migratoire contribuent ici à créer des situations d'enclavement administratif dont Maripasoula constitue un exemple tout à fait significatif. Dès lors, l'école ne parvient plus à façonner, dans l'imaginaire collectif, l'espoir d'une intégration par la régulation du statut administratif de l'élève et de sa famille. En conséquence, l'économie informelle prend le relais dans un territoire qui « manque de tout et à bon prix » et au sein duquel l'orpaillage illégal apparaît comme plus prometteur que l'obtention d'un DNB²² qui reste le diplôme le plus haut délivré sur la commune. Cette situation illustre bien les limites et les écueils des politiques éducatives sur un territoire enclavé hérité de l'empire colonial français.

BIBLIOGRAPHIE

- Ailincai, R., Bernard, F.-X., Alby, S., Alì, M., & Hidair, I. (2016). Styles interactifs des parents tekos, alukos, haïtiens et laotiens : une étude comparative de groupes minoritaires guyanais, 248265. <https://doi.org/10.13140/RG.2.1.1595.6083>
- Ailincai, R., Jund, S., & Alì, M. (2012). Comparaison des écosystèmes éducatifs chez deux groupes d'Amérindiens : les Wayapi et les Wayana. *Raisons, comparaisons, éducations : la revue française d'éducation comparée*, 8, 5590.
- Alì, M. (2016, juin). *De l'apprentissage en famille à la scolarisation républicaine. Deux cas d'étude en Guyane et en Polynésie française* (Thèses). Université de la Polynésie française. Consulté à l'adresse <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01344379>
- Bassargette, D., & Di Meo, G. (2008). Les limites du modèle communal français en Guyane : le cas de Maripasoula. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 61(241242), 4980. <https://doi.org/10.4000/com.3273>
- Greffard, J. (2016). *Éducation et gestion de la diversité culturelle en Guyane : Comment les professeurs des écoles stagiaires gèrent la diversité culturelle de leur classe*. Mémoire de master, Université de Guyane, ESPE.
- Jolivet, M.-J., & Vernon, D. (2007). Droits, polygamie et rapports de genre en Guyane. *Cahiers d'études africaines*, 47(187188), 733752. <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.8942>
- Koci, S. (2014). La ville sous les haut-parleurs ou le rap comme critique urbanistique et paysagère. *Environnement Urbain / Urban Environment*, (Volume 8). Consulté à l'adresse <http://eue.revues.org/231>

²²

DNB : Diplôme National du Brevet.

Mathieu, Y. (2016). *Accès aux droits et aux services publics en Guyane : Compte rendu du déplacement du Défenseur des droits en octobre 2016* (Compte-rendu) (p. 50). Guyane française : Défenseur des Droits.

Cadastre. (2013). *Plan Local d'urbanisme : Commune de Maripasoula. Rapport de présentation* (p. 131). Maripasoula.

Puren, L. (2014). Contribution à une histoire des politiques linguistiques éducatives mises en œuvre en Guyane française depuis le xixe siècle. In I. Léglise & B. Migge (Éd.), *Pratiques et représentations linguistiques en Guyane : Regards croisés* (p. 279295). Montpellier : IRD Éditions. Consulté à l'adresse <http://books.openedition.org/irdeditions/6957>

Romanovski, Z., & Piantoni, F. (2009). Les stratégies d'accès au logement des Haïtiens dans l'agglomération de Cayenne comme facteurs de restructuration urbaine. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (6). <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.1009>

Stock, M. (2006). Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse triologique des dimensions spatiales des sociétés humaines. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 115118, 213230.